

LETTRE

N ° 39

**TCHERNOBYL DAYS - du 23 au 26
AVRIL 2010 - Sortir du Nucléaire**



EDITO



INCINERATEUR DE CLUNY : LA REALITE

Le 23 février dernier, le JSL publiait un article sur « le non-lieu pour l'incinérateur », aboutissement déplorable d'une plainte au pénal déposée par des associations et des riverains (cf N°39) . La CAPEN porte leur réponse à votre connaissance .

D'une manière surprenante, cet article reprend le catéchisme officiel forgé en 2002, ne tenant aucun compte des avancées opérées depuis par les rapports d'experts. Or il se trouve que la catastrophe environnementale et sanitaire de Cluny a permis des clarifications du fait de ces expertises diligentées tant à la demande du Ministère ad-hoc, que du Tribunal administratif, de l'Institut de veille sanitaire (INVS)...ou de l'exploitant du four.

Revenons sur quelques affirmations du JSL :

« 1999, le four incinérateur rejette des poussières dans l'atmosphère, mais sans dioxine » - Aucune analyse sur les dioxines n'a été faite avant le 7 juin 2002, jour de fermeture

du four. Aucune comparaison ne peut donc être faite sur des fumées théoriquement filtrées et les périodes antérieures. Par contre, les experts missionnés pour commenter les émissions pendant la durée du fonctionnement, ont procédé à des analyses dans les terrains du clunyois et dans le four, en utilisant les mesures de rejet existantes, bien que la dioxine ne soit pas recherchée. Ils ont conclu à un dysfonctionnement chronique du four (température à 400° au lieu de 850°), conditions idéales pour l'émission massive de dioxines. Ils pensent sans ambiguïté que le four a pollué pendant toute sa durée de fonctionnement, de 1996 à 2002. **Il est donc fallacieux d'affirmer que ce four n'a émis ces dioxines que pendant 3 mois en 2002.** Le four a bien pollué pendant 15 ans de manière continue et croissante. L'unique analyse portant sur les dioxines faite en 2002 a révélé des émissions presque 6000 fois supérieures aux normes. L'INVS a modélisé le panache de fumée et le nuage de dioxine dépasse largement le carré prévu pour

l'étude, de 10 KM2. On ne sait donc pas jusqu'à quel point la dioxine a pollué l'environnement...et visiblement, « on » n'a pas envie de le savoir !

« mars 2002 : mise en conformité par la pose d'un filtre électrique » - Cette tentative s'est soldée par un échec immédiat. Ce qui n'a pas empêché l'exploitant d'enfourner, jusqu'à ce qu'il soit arrêté par une manifestation bloquant la mairie de CLUNY. Les tentatives de l'exploitant pour accuser le filtre sont ridicules, aucun expert n'a appuyé cette théorie farfelue.

« mars 2002 : un troupeau de chèvres situé au-dessus de l'incinérateur est contaminé par de la dioxine (...)

Dans ce numéro :

Suite de l'édito sur CLUNY et brèves locales— Dura lex...

ON A RECU - .Sortir du nucléaire, vite !

Pesticides : Non, Mr SARKOZY - semaine contre les pesticides

Grenelle 2—PCB— patate chaude OGM

à LIRE—Saône Moselle...

La vie de la CAPEN— fièvre catarrhale...

AGENDA DEBATS & RESISTANCE CITOYENS

- 14 & 21 MARS : ELECTIONS REGIONALES : la CAPEN fait des propositions
- Assemblée Générale de SEVE Centre social ST Jean AUTUN le samedi 20 mars
- CELEBRATION DE L'ABEILLE : 26 & 27 MARS à la Médiathèque de MACON
- CONGRES de FNE les 25 & 26 mars à TOULOUSE « Vers une économie respectueuse de l'environnement »
- Contrat de vallée inondable : commission territoriale le lundi 29 mars à ALLEREY 18H Salle des Fêtes
- Conférence-débat de l'UFC 71—vendredi 23 avril 19h30 MJC L'Hérítan MACON— « Prévention des déchets : tous concernés »
- FESTI'LUX le 29 MAI

INCINERATEUR DE CLUNY : LA REALITE (suite)

mais comme il était en pâturage à Gilly s/Isère, où existe une importante pollution, des doutes surgissent sur l'origine du mal. » - 8 ans plus tard, on continue à colporter l'équivoque de l'importation de la dioxine ! Les experts ont démontré que toute la dioxine présente dans l'environnement du clunyois provient bien de l'incinérateur de Cluny. C'est le préfet de Savoie, qui lui, faisant son travail, a demandé qu'un contrôle sur ce troupeau, en raison de sa proximité de l'alpage avec l'incinérateur défaillant de Gilly. **C'est ce contrôle judiciaire qui a mis en évidence l'origine de la pollution à Cluny.**

« 21 juin 2002 : les analyses sont formelles, la cheminée rejette 5 fois plus de dioxine qu'avant sa mise en conformité » - Cette affirmation gratuite venant de la DDASS de l'époque ne repose sur rien : aucune analyse de dioxine n'a jamais été faite avant la « mise en conformité » ! Les experts prouvent que le filtre n'a pu aggraver la situation et tous dénoncent la responsabilité du mode d'utilisation de l'incinérateur.

Comment expliquer dans ces circonstances le non-lieu ? La lecture du réquisitoire définitif du procureur est éclairante : le non-lieu n'est pas pro-

Noncé au vu des conclusions des experts. Il se contente de dénier aux plaignants la possibilité de démontrer qu'ils ont été lésés par la pollution. C'est ce qui s'est passé pour les victimes de l'amiante pendant de longues décennies. Pas d'enquête épidémiologique approfondie, pas de recherche, pas de victime. ...En apparence, aucun décès ne peut être lié scientifiquement à l'incinérateur...En apparence.

Et le bétail dioxiné euthanasié ? Simple application du principe de précaution ? La réputation de JALOGNY est sauve, c'est l'essentiel. En somme, l'Etat s'absout lui-même. Et comme à l'avenir, il s'assure de ne plus avoir de juges d'instruction qui cherchent, il n'y aura officiellement plus « d'affaires ». Alors, que la réforme de la justice inquiète les associations, c'est peu dire...
Site : contact@france-incineration.org



Lettre ouverte aux candidats aux élections régionales de mars 2010 en Bourgogne

Dans un document remis aux médias et envoyé aux principales listes de Bourgogne, la CAPEN a rappelé les principaux enjeux environnementaux de notre région, et surtout ceux concernant notre département. Nous n'attendions ni réponse, ni promesses. Nous savons par expérience que les luttes que nous menons seront à poursuivre, quels que soient les résultats des élections...Avec plus ou moins de « bonheur » selon les « vainqueurs ». Ainsi, si nous avons réussi à imposer dans les débats des problématiques comme la LGV, il restera indispensable d'entretenir une pression citoyenne. Comme sur d'autres sujets, comme le pôle nucléaire, la biodiversité, l'agriculture industrielle, l'Isaône Moselle. La première chose que nous attendons c'est l'organisation d'un forum, nous permettant enfin de nous exprimer.

DURA LEX, SED LEX....

La France à nouveau condamnée par la Cour de justice européenne le 4 mars pour mauvaise transposition de la directive « NATURA 2000 ». La commission européenne avait déjà adressé un avis motivé à la France en décembre 2006, avant de saisir la Cour le 2 juin 2008. **L'évaluation des incidences d'un projet sur les sites Natura 2000 avant sa réalisation est l'une des clefs de voûte de la directive.** Ce n'est qu'après s'être assurées qu'un

projet n'y portera pas atteinte que les autorités peuvent l'autoriser. C'est parce qu'elle ne respecte pas cette disposition que la France s'est faite condamner. Rappelons déjà que d'après le Code de l'environnement, les activités comme la chasse ou la pêche échappent à l'évaluation de leurs incidences. Mais ce n'est pas le plus grave. La Cour rappelle en effet que les travaux et aménagements doivent systématiquement faire l'objet d'une évaluation de leurs incidences. LGV Rhin Rhône, Saône Moselle, on attend une telle évaluation. Enfin, la Loi sur la responsabilité environnementale de 2008 prévoit que seuls les projets d'installations classées soumis à autorisation doivent être ainsi évalués : cette disposition n'est pas conforme. Si la France ne tient pas compte de cet arrêt, elle sera à nouveau condamnée.

LA REFORME DE LA JUSTICE INQUIETE LES ASSOCIATIONS

Les associations de victimes du travail (FNATH) ou de l'amiante(ANDEVA) demandent que l'instruction des « affaires » reste confiée à des magistrats indépendants. Elles ont co-signé le 25 février une lettre au Pt de la République, avec 16 autres associations de magistrats, de consommateurs et environnementales (dont FNE) exprimant leur opposition à cette réforme constituant une « régression pour les droits des victimes ». Elles redoutent que le pouvoir politique contrôle, voire bloque des enquêtes gênantes sur la santé publique mais aussi des affaires d'environnement mettant en jeu des intérêts économiques. Elles redoutent également la disparition du « pôle de santé publique ». Les positions actuelles des parquets sur l'incinération et l'amiante confirment cette dérive inquiétante.

PUB 2010

Où achetez-vous votre électricité ? Voir sur www.enercoop.fr

CANTINES BIO, C'EST POSSIBLE : www.repاسبio.org

ON A RECU mais il n'y a toujours pas de Maison de l'Environnement en S&L

Une invitation à participer à l'AG de nos amis du **Centre International d'Etudes des Patrimoines Culturels du Charolais-Brionnais** le **samedi 27 mars 2010** à Le Montsac à ST CHRISTOPHE en Brionnais— Repas au restaurant de la Tour d'Auvergne à 13h (s'inscrire)

Contact : cep.charolais@free.fr

Organisation de **FESTI'LUX** le **29 mai** : pensez à vous inscrire ! Y compris pour aider la municipalité dans l'organisation. Prochaine réunion : le **mercredi 17 mars à 18h30** salle **Rebillard**— Contact : **mairie.lux71@wanadoo.fr**

Conférence de P.LE RUZ **mardi 30 mars à 20H30** **Hôtel Senecé MACON**

La CAPEN VOUS RECOMMANDE :
ECHO NATURE N°30
Un dossier sur les **corridors écologiques** et des articles sur la vie quotidienne écologique : habitat, cuisine, conso, actualités, jardin etc..Et la **BOUTIQUE**.
www.echo-nature.com

LE SABOT DE VENUS N° 31 avec un dossier sur les **chiroptères**, la lettre aux adhérents du Conservatoire des sites bourguignons « **le cœur du Sabot** » ; « **au fond de la mare** », lettre du réseau mares...et le **calendrier des visites** .
www.sitesnaturelsbourgogne.asso.fr

ENQUETE PUBLIQUE VOIE BLEUE
Par arrêté EPAVAL Saône-Doubs du 2 février 2010, une enquête publique relative au projet de Voie Bleue entre Talmay et Mt les Seurre, se déroulera **du 22 février au 24 mars 2010**. Des observations écrites peuvent être envoyées à l'EPAVAL, 220 rue du KM 400 - 71000 MACON

« **La livraison des marchandises en ville** » - **plaquette d'information**

FNE/GART/ADEME
www.gart.org

RESEARCH EU N°62
magazine de l'espace européen de la recherche
<http://ec.europa.eu/research>

Du Conseil Général (le 3/03/2010)
Le rapport d'enquête du PEDMA : déroulement, conclusion motivée et avis de la commission d'enquête ...qui sera soumis prochainement à l'assemblée départementale.
Contact CAPEN :
5nemo@wanadoo.fr

APPEL A PROJETS de la Fondation de France :
« Gérons ensemble notre environnement » à déposer avant le 28 avril. Cet appel vise à soutenir des projets favorisant le dialogue territorial pour résoudre les conflits environnementaux. La CAPEN envisage d'y participer.

Contact : www.fdf.org

À consulter :
BOURGOGNE NATURE
Revue scientifique sur la nature
Site : www.bourgogne-nature.fr



SORTIR DU NUCLEAIRE, VITE !

Le nucléaire a du plomb dans l'aile. Il traverse une crise sans précédent, ce qui, à l'évidence, n'amène pas les pouvoirs en place à en tirer les conséquences. En Bourgogne, PATRIAT et SAUVADET défendent comme un seul homme leur « Pôle nucléaire », presque dans l'indifférence générale. Mr FILLON, le 5 mars, à la tribune de l'OCDE, traite les antinucléaires d'irresponsables, parce qu'ils ont rendu public un document interne à EDF révélant que le réacteur EPR peut créer une catastrophe type TCHERNOBYL.

C'est quoi, être « responsable » ? Exporter et stocker en Russie nos déchets ? Vendre à des dictatures une technologie à usage militaire possible ? Faire croire que le nucléaire serait une solution aux changements climatiques ? Envoyer des intérimaires sans formation au cœur de centrales vieillissantes ? Imposer le chauffage électrique pour justifier le choix du tout-nucléaire ? Soutenir des régimes autoritaires dans les pays détenant l'uranium ? Etc...Diaboliser les antinucléaires pour cacher les échecs cuisants du lobby de l'atome ne changera rien à la réalité : le nucléaire appartient déjà au passé. Il n'a d'autre avenir que celui de ses déchets. Ceux qui le défendent encore auront à en répondre devant les générations futures. Ceux qui ne disent ou ne font rien seront complices.

SITE / www.sortirdunucleaire.org

PREVENTION DES DECHETS – CONSOMMATION –

- DECHETS : PDMEA et Plan de PREVENTION

Le 25 mars 2010, le PDEMA deviendra opposable aux tiers...Marcellin BABEY, après avoir pris connaissance des documents du SMEVOM 71, recommandant d'utiliser l'**incinérateur de VILLEFRANCHE** (69) pour les déchets du mâconnais, a écrit à nos homologues du Rhône pour en savoir davantage sur l'alimentation de ce four et les analyses éventuelles de l'air et des sols.

Le Grenelle 2 de l'environnement

travaille (sic) en ce moment sur les PDEDMA. Le lobby de l'incinération y reste très actif. Le rejet récent du recours de nos amis de FOS montre que nous devons rester aussi vigilants qu'exigeants. La commission est en train de concocter une nouvelle réglementation « mâchefers » favorable à l'utilisation en technique routière !

Infos et contacts : www.cg71.fr
v.badet@cg71.fr

stop.incineration.abfc@wanadoo.fr
5nemo@wanadoo.fr

Consommation

L'affichage écologique (carbone, empreinte, recyclage..) des produits de grande consommation panique la grande distribution. La loi (grenelle) imposerait une analyse du cycle de vie des produits et leur affichage en magasin...Reste à obtenir l'étiquetage OGM..



BOURGOGNE ACTION CITOYENNE OGM/PESTICIDES



UNE NOUVELLE ASSOCIATION POUR DEFENDRE ET PROMOUVOIR UNE AGRICULTURE DURABLE, PAYSANNE ET BIO EN BOURGOGNE !

Née en 2008 du rassemblement des collectifs départementaux « action citoyenne OGM & pesticides », l'association compte plus de 30 organisations membres : associations et syndicats agricoles, associations de protection de l'environnement, de la santé, de la défense des consommateurs, de solidarité, des coopératives de producteurs et consommateurs....

Ses objectifs :

- diffuser l'information sur les OGM et pesticides
- promouvoir des alternatives
- défendre le droit de produire et consommer sans OGM et pesticides

Ses moyens :

- l'organisation de conférences, de débats, d'expositions et d'actions
- la réalisation et la diffusion de documentation
- un site internet (en construction)

Pour la contacter :

Magali RINGOOT animatrice
contact.bacogm@gmail.com

Tél/ 06 73 64 44 06

Claire MALLARD (S&L)

claire.mallard@gmail.com

Marie BIXEL (pour la CAPEN)

DU 20 AU 30 MARS 2010 SEMAINE SANS PESTICIDES S&L

- ⇒ Festival des plantes rares à **LA FERTE**—21 et 22 mars (stand ASR)
- ⇒ Célébration de l'Abeille à la médiathèque **MACON** les 26 & 27 mars (SAFA)
- ⇒ **ROSEY** le 24 mars à 20H Réunion publique « comment et pourquoi se passer des pesticides » (BAC OGM)
- ⇒ Mairie de **ST GENGOUX le Nal 20H le 24 mars** (ASR)
- ⇒ **LOUHANS** - 20h - Salle F.Bourgeois (Jura Nature Env)

PESTICIDES : NON, Mr SARKOZY....



Le 9 mars 2010

SALON DE L'AGRICULTURE : « Je voudrais dire un mot sur toutes ces questions d'environnement. Parce que, là aussi, CA COMMENCE A BIEN FAIRE » - Nicolas SARKOZY
NON, Mr SARKOZY, L'AVENIR POUR L'AGRICULTURE PASSE BIEN PAR LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PRIX REMUNERATEURS POUR LES PRODUCTIONS

Parce que la majorité des paysans s'enfoncent autant que d'autres citoyens dans une crise structurelle les conduisant à la précarité, le Pt de la République voudrait faire croire que c'est en se prenant aux mesures survivantes du « Grenelle de l'environnement » qu'il les sortira de la panade où les ont mis des décennies de productivisme intensif soutenu par son syndicat majoritaire, la FNSEA.

En demandant aux ministres de l'agriculture et de l'écologie de réviser à la baisse les mesures préconisées par le Grenelle, notamment la réduction de 50% de l'usage des pesticides d'ici 2018 (Plan Eco-phyto), le président renie les engagements, pourtant très modérés, votés par le Parlement. Il « oublie » les principaux responsables : l'agro-industrie, les banques et les grandes surfaces qui étranglent les paysans.

FNE et la CAPEN 71 rappellent que la protection de l'eau, des sols, de la biodiversité est une condition primordiale pour la pérennité économique de l'agriculture. Demain, elle constituera la principale justification des subventions européennes, qui constituent l'essentiel des revenus des agriculteurs. Opposer agriculture et environnement revient à condamner l'agriculture en l'éloignant des attentes des consommateurs et des citoyens.

Réduire l'utilisation des pesticides est donc dans l'intérêt des agriculteurs : ils

en sont d'ailleurs les premières victimes sur le plan sanitaire.

Le **projet de loi de modernisation de l'agriculture**, qui doit être examiné après les élections régionales, a déjà abandonné l'idée d'une certification des exploitations de **haute valeur environnementale** assortie d'un crédit d'impôts qui aurait permis de concilier la protection de l'environnement et la survie des exploitations.

Les 800 millions d'euros « promis » au Salon seront certainement versés – s'ils le sont un jour – aux mêmes exploitations prétendument « viables ». Cette mesure ne permettra pas d'enrayer les faillites.

La France reste bien loin des autres pays européens en matière de progrès – et d'efforts – environnementaux en agriculture, particulièrement pour l'agriculture bio, menacée par les OGM.

La vigne(1) et le maïs restent les grands pourvoyeurs de pesticides en S&L, qui est particulièrement concernée par ce recul annoncé par SARKOZY : les eaux superficielles et souterraines sont déjà contaminées de manière chronique. Les sols également. Maintenant, c'est l'air que nous respirons qui va l'être.

Car après la chrysome du maïs en Bresse, ayant conduit en 2007 et 2009 à un massacre des abeilles et à des effets sanitaires sur la population encore inconnus par épandage aérien de pesticides (2), voilà la cicadelle de (1) *sols épuisés : l'espérance de vie d'une vigne, qui était de 100 ans, s'est réduite à 40, parfois 25 ans !*

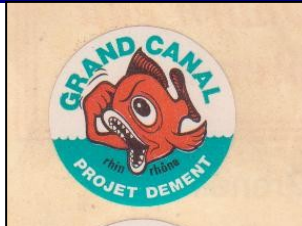
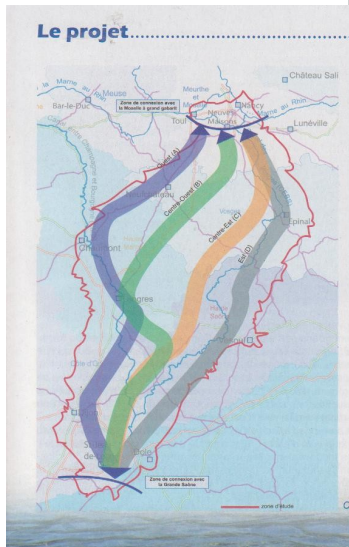
GRENELLE 2 — BIODIVERSITE

Un amendement adopté le 10 février par la commission développement durable de l'Assemblée nationale, qui examine en ce moment le projet de loi dit Grenelle 2, **précise que les infrastructures linéaires de transport de l'Etat devront être compatibles avec les trames vertes et bleues** (TVB ou schémas régionaux de cohérence écologique). Il faut modérer l'enthousiasme des ONG, car cet amendement devra encore être adopté en séance plénière de l'AN, annoncée fin mars. « *Le schéma national des infrastructures de transport sera connu lorsque les schémas régionaux seront rédigés* » a assuré C.JOUANNO. Mais la résistance des lobbies de travaux publics, des élus archaïques inféodés et autres CCI va faire chorus. Ajoutons que faute d'une stratégie globale et

cohérente sur tout le territoire, les objectifs de protection de la biodiversité pour 2010 n'ont pas été tenus, risquant de faire à nouveau condamner la France. En Bourgogne, un site permet aux acteurs du territoire de s'informer sur cette trame : http://tc.alterre-bourgogne.org/module_tableau_bord:

Un portail web est dédié à l'année de la biodiversité

www.biodiversite2010.fr



CANAUX SAONE-MOSELLE & RHIN-RHÔNE

LE LOBBYING EST AUSSI POLITIQUE

Les têtes de liste candidats aux élections régionales F.SAUADET (UMP) et F.PATRIAT (PS) se sont déjà déclarés favorables, sans attendre les résultats d'un débat démocratique sur l'opportunité d'un tel projet. On les a pourtant informés de l'impact rédhibitoire sur l'environnement, de l'inutilité en terme de transport de fret...mais pour eux, l'écologie, c'est juste une vitrine pour les élections, et la démocratie, c'est bon pour les discours.

Or l'ex Conseil Régional (PS) vient déjà de s'engager, sans chiffrage précis, à reprendre la gestion des canaux bourguignons, pourtant dans un état inquiétant..

Nous leur posons une question simple : Comment comptent-ils financer les 8 milliards d'euros de ce projet (en ajoutant les 10 milliards de la LGV...)? Au détriment de quels autres programmes ? De combien vont-ils inmanquablement augmenter les impôts ?



Le 3 mars 2010

communiqué PATATE CHAUDE

La Commission européenne vient d'annoncer qu'elle autoriserait la culture d'une pomme de terre OGM baptisée « Amflora », basée sur une résistance aux antibiotiques, qui serait produite par BASF, multinationale allemande de l'agrochimie. La mise sur le marché de produits transgéniques est bloquée depuis plusieurs années par la pression des consommateurs et des associations écologistes (1). La commission (2) envoie ainsi un signal détestable aux citoyens européens, alors qu'elle doit prendre position prochainement sur l'avenir de la Politique Agricole Commune. Nous demandons que des études sérieuses sur l'impact sanitaire des OGM soient menées par des organismes publics indépendants, et de manière transparente, ce qui n'a pas été le cas depuis 10 ans. Affirmer l'innocuité sur la santé et l'environnement relève de la propagande, reprise actuellement par certains médias. Cette autorisation s'accompagne en effet de trois autres pour l'importation de maïs transgénique. Elle ne concerne donc pas seulement la production d'amidon pour les industries du papier et du béton, mais aussi l'alimentation animale et donc humaine(3). Ce risque est d'autre part inutile car la recherche est arrivée par sélection conventionnelle à la mise au point d'une pomme de terre sans transgène ayant le même intérêt. Le risque pour la médecine, confirmé par l'OMS, est de r

Non, Mr SARKOZY (suite) et chrysomèle

..la vigne qui apparaît sur la Côte chalonaise et pour laquelle il est également question d'épandre ces mêmes pesticides... alors que de l'eau chaude et le soleil suffisent pour combattre la « floescence dorée ». T.GROSJEAN Président – thierry.grosjean5@wanadoo.fr

(2) *Epannage aérien autorisé par la préfecture bien qu'interdit par la loi....allez comprendre.. ! Le JSL du 13 mars nous apprend que les mesures de l'arrêté du 13 mars 2008 « pourraient être assouplies ». « Si on trouve moins de 10 chrysomèles, on ne traitera pas ». Pour le suivi effectif de la rotation des cultures (recommandée), on attendra. La chrysomèle a de beaux jours devant elle. Les associations sont décidées à empêcher un nouveau désastre en Bresse. (cf lettre N°39, la position de l'ARE)*

DANGER ! PCB : TOUJOURS AUCUNE INFORMATION OFFICIELLE

Les PCB sont dans toutes les rivières du département ! La préfecture de S&L a déjà interdit la vente et la consommation de poissons pêchés dans la Saône et le Doubs. Et maintenant dans le Brionnais. Que deviennent les travaux de dragages en Saône et quels sont les résultats des analyses dont on devait nous tenir au courant ? La CAPEN déplore ce silence, ainsi qu'une sous-estimation des effets sur les sols, (cf Themeroil), la faune et la flore, et notre santé. Elle suit attentivement ce dossier en lien avec la FRAPNA, A suivre...contact : chabrolle.alain@neuf.fr

Siège social : 7 rue de la Reppe 71370
 OIROUX S/Saône— **Président** :
 Courriel :
 thierry.grosjean5@wanadoo.fr

Secrétaires :

- deriotdaniel@yahoo.fr
- evelynejaninet@orange.fr
- entre-saone-et-loire@wanadoo.fr (O.GALAN)

UN SITE INTERNET POUR LA CAPEN ?

La CAPEN recherche une personne qui puisse l'aider à créer son site et à le gérer dans les premiers mois.

Prendre contact avec :
 thierry.grosjean5@wanadoo.fr

REORGANISATION DE LA CAPEN—2010

Pour répondre à de nouveaux défis, la CAPEN tente d'améliorer son fonctionnement. Ce pari repose sur votre participation individuelle, en fonction de vos capacités. Nous aurons notamment quelques rendez-vous annuels (dont l'Assemblée Générale annuelle, les Assises annuelles départementales, la Conf de presse sur les points noirs...) qui nécessiteront votre participation. Notre légitimité en dépend. Merci de procéder de vous-mêmes à la mise à jour de vos coordonnées et au paiement de votre cotisation. Cela nous aidera à améliorer notre fonctionnement interne.

PROCHAINS CONSEILS D'ADMINISTRATION

JEUDI 18 MARS - JEUDI 15 AVRIL - JEUDI 13 MAI- JEUDI 10 Juin

CONSEIL D'ADMINISTRATION ELU A L'AG DE RULLY du 27 février

Marcellin BABEY - Janine BEAUDRON- Annick BERNARDIN PESQUET- Marie BIXEL- Jean Louis CADORET- Daniel DERIOT- Pierre Marie DUPARRAY- Ilucie Thérèse FAURE- Didier FICHET- Odile GALAN- Thierry GROSJEAN- Noelle GUEIDAN- Christian GUILLOT- Lucienne HAESE- Jacques PRUNEVILLE- Pierre SALLET- Christian SENE- Jean Paul VERGUET

REPAS DE FIN D'ANNEE FIN JUIN à la Ferme Auberge « la Mère Boitier » - le Grand Chemin 71520 TRAMAYES - Merci de réserver !

Le microbe travaille gratuitement. Le vivant n'est pas brevetable. Le durable n'est pas rentable. La nature a une gratuité gênante dans une société du profit.

CELEBRATION DE L'ABEILLE - VENDREDI 26 et SAMEDI 27 MARS à la MEDIATHEQUE de MACON

Événement culturel et festif, spectacle et exposition apicole, poésie, musique, films et gastronomie, rencontres et débats...

Contacts SAFA 71 :

celebrationdelabeille@gmail.com

12 rue B ALBRECHT 71000 MACON

Tél / 03 85 34 79 42

FIEVRE CATARRHALE OVINE : des paysans disent non à la vaccination obligatoire

En 2006, la fièvre catarrhale ovine (FCO), ou maladie de la langue bleue, faisait son apparition en Europe du Nord. 3 ans plus tard, la France rendait obligatoire la vaccination contre cette maladie transmise par la piqûre d'un insecte : le **culicoïde**. Aujourd'hui, soutenus par la **Confédération Paysanne**, des milliers d'éleveurs s'opposent à la désinsectisation et à la vaccination, arguant de leur inutilité et revendiquant des alternatives en termes de prévention et de traitement, y compris via le développement de **l'immunité naturelle des animaux**. Les traitements sont dangereux pour l'environnement, notamment les insectes butineurs. Pour les collectifs, les décisions sont prises sur la base d'actions de lobbying de l'industrie phytopharmaceutique et de la FNSEA. La vaccination a jusqu'à présent été prise en charge par l'Etat pour environ 100 millions d'euros.

A LIRE

« La dictature de l'immédiateté : sortir du présidentialisme » - Stéphen KERKHOVE—Ed Yves MICHEL - 132 pages- 12 euros
 « Coup de chaud sur l'agriculture » - Bernard SEGUIN— éd.Delachaux & Niestlé—208 pages— 19 euros (l'avenir des cultures face aux changements climatiques.

CONFEDERATION DES ASSOCIATIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA NATURE - Déclarée le 28 mai 2004 - 28 associations fédérées plus adhésions individuelles - Affiliée à France Nature Environnement Collaborant à Sortir du nucléaire—Agir pour l'Environnement—Sciences citoyennes, collectif OGM....

Avez-vous pensé a votre (re) adhésion ?

Contact :
 evelynejaninet@orange.fr

PATATE CHAUDE OGM— suite page 5
 ...rendre l'antibiotique (les antibiotiques sont déjà dans l'eau et dans l'alimentation..) inopérant à terme. Et toujours de contaminer d'autres cultures (bio notamment).
 Les professionnels de la filière pomme de terre restent étrangement muets. Le gouvernement, lui, vient de d'investir 150 millions d'euros, via le le Fonds stratégique d'investissement, dans le groupe privé LIMAGRAIN -Vilmorin...), tête de pont des OGM en France.
 Qu'en pense la FNSEA, alors que la Bourgogne a émis un vœu pour rester un « territoire sans OGM » ?

T.GROSJEAN président CAPEN 71

(1) ¾ des européens refusent les OGM, ainsi que 72% des français (sondage 3/01/2008)

Titre de page

Titre de page

Titre epage

Titre de page

Titre de page

LA VIE DE LA CAPEN -

Titre de page

Titre de page

Titre de page

Titre de page

Titre de page

Titre de page

Titre de page

Titre epage

Titre de page

Titre de page

LA VIE DE LA CAPEN -

Titre de page

Titre de page

Titre de page

Titre de page

Titre de page

(1) La gestion du dossier a été retirée à la direction de l'environnement, jugée trop peu favorable, pour être confiée à la direction de la santé et de la protection des consommateurs (Mr DALLI) -

(2) AESA/ 7 déc 2005 « *le pétitionnaire a conclu qu'il ne pouvait être exclu que cette pomme de terre transgénique et certains produits de transformation soient utilisés dans l'alimentation humaine* »

Pour plus d'information :

INF'OGM : www.infogm.or ; Contacts : collectif71ogm@yahoo.fr ; entre-saone-et-loire@wanadoo.fr